

Réunion du 29 juin 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CP/2015/184 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives - 2133
ADEC : contrat d'objectifs et convention financière 2015**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer à l'Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences (ADEC), une subvention d'un montant de 450 000 € au titre de l'année 2015. Cette subvention a déjà fait l'objet d'un acompte de 225 000 euros conformément à la délibération du Conseil Général du 8 décembre 2014 portant décision modificative n°3 (dossier Astre acompte n°2015D001032).

Par ailleurs, elle approuve le contrat d'objectifs 2015 à intervenir entre le département et l'ADEC, annexé à la présente délibération, et autorise le Président du Conseil Départemental à signer ledit contrat d'objectifs ainsi que la convention financière, précisant les modalités de versement de l'aide départementale.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150629-lmc193906-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 06/07/15